

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03881

Numéro SIREN : 751 468 612

Nom ou dénomination : LAGRUA

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 11357

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LAGRUA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>CHEMIN LAGRUA 33260 LA TESTE-DE-BUCH</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>7 5 1 4 6 8 6 1 2 0 0 0 2 1</u>			Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 167
		Fonds commercial (I) AH	AI	2 380 000
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	1 864 752
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 869 141
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	675 095
		Immobilisations en cours AV	AW	19 709
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH	BI	314 596
TOTAL (II) BJ		BK	6 809 865	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	19 713
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	270 209
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	32 311
		Autres créances (3) BZ	CA	1 970 998
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	212 532
		Disponibilités CF	CG	2 994 278
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	497 970
TOTAL (III) CJ		CK	302 520	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		LA	7 112 385	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Chaise de réserve de propriété : *		Stocks : <u>1 167</u>	Créances : <u>814 389</u>	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise SAS LAGRUA

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 750 780...)	DA	9 750 780
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	50 521
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(691 745)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(220 330)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	8 889 225
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 591 029
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 000 960
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 788 379
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 612 708
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	114 409
	Autres dettes	EA	76 265
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	12 183 750
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	21 072 975
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 880 739
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	648 302

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	49 189 824	FB	FC 49 189 824
	Production vendue { biens * services *	FD	6 188 819	FE	FF 6 188 819
		FG	606 270	FH	FI 606 270
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	55 984 913	FK	FL 55 984 913
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 534 028
	Autres produits (1) (11)				FQ 37 513
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 56 556 454
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 44 150 943
	Variation de stock (marchandises)*				FT 315 363
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 168 501
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV 2 515
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 4 263 992
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 706 567
	Salaires et traitements *				FY 4 257 326
	Charges sociales (10)				FZ 1 406 635
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA 925 367
					GB 19 709
					GC 302 520
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GD
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE 33 874
	Autres charges (12)				GF 56 553 312
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GG 3 142
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GI
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GJ
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GK
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GL 1 299
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GM
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GN
	Différences positives de change				GO
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GP 1 299
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)				GQ
	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GR 105 702
	Intérêts et charges assimilées (6)				GS
	Différences négatives de change				GT
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GU 105 702
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (104 403)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW (101 261)

Désignation de l'entreprise <u>SAS LAGRUA</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	24 364
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	55 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	79 364
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	23 032
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	434 006
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HI	457 038
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										II	(377 673)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										IK	(258 604)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	56 637 117
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	56 857 447
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	(220 330)
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *							HP	
			— Crédit-bail immobilier							HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	99 778
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires			A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
DIVERS								23 033	24 364		
CESSIONS IMMOBILISATIONS								58 985	55 000		
CHARGE EXCEPTIONNELLE RESTRUCTURATION								375 020			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SAS LAGRUA										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	11 230 845	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	971 842	KN		KO	7 950	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP	2 379 191	KQ		KR	29 800	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	2 261 936	KT		KU	76 655	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	1 002 391	KW		KX	63 792	
		Matériel de transport *					KY	15 451	KZ		LA	153 000	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	108 943	LC		LD	9 329	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	19 709	LI		LJ	12 500	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	6 759 464	LO		LP	353 026	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés						IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières						IT	313 152	IU		IV	1 444		
TOTAL IV						LQ	313 152	LR		LS	1 444		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	18 303 461	OH		OJ	354 470		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		3		4					
				1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	11 230 845	IX	11 230 845	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	979 792	MF	979 792	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH	2 408 991	MI	2 408 991	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	7 825	MK	2 330 767	ML	2 330 767	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	42 051	MN	1 024 132	MO	1 024 132	
		Matériel de transport			IV		MP	54 000	MQ	114 452	MR	114 452	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	35 787	MT	82 486	MU	82 486	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	32 209	NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	139 663	NH	6 972 827	NI	6 940 618	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations				I0		0X		0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	314 596	2G	314 596	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	314 596	2H	314 596	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	139 663	0L	18 518 268	0M	18 486 059		

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUANéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 - col.2 - col. 5 (5)]]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SAS LAGRUANéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 167	PF		PG		PH	1 167
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	636 949	PS	105 409	PT		PU	742 358
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	862 081	PW	260 313	PX		PY	1 122 394
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 456 039	QA	418 124	QB	5 022	QC	1 869 141
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	512 447	QE	121 378	QF	38 012	QG	595 813
	Matériel de transport	QH	11	QI	12 717	QJ	1 860	QK	10 868
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	95 903	QM	7 425	QN	35 787	QO	68 415
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 563 430	QV	925 367	QW	80 680	QX	4 408 989
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	3 564 597	ØP	925 367	ØQ	80 680	ØR	4 410 156

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LAGRUA		Néant ☐					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	2 380 000	6B	6C	6D	2 380 000		
		6E		6F	19 709	6G	6H	19 709	
		02		03		04	05		
		9U		9V		9W	9X		
		06		07		08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	409 708	6P	270 209	6R	409 708	6S	270 209
	Sur comptes clients	6T	24 541	6U	32 311	6V	24 541	6W	32 311
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	2 814 250	TY	322 229	TZ	434 250	UA	2 702 229
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 814 250	UB	322 229	UC	434 250	UD	2 702 229
			UE	322 229	UF	434 250			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	314 596	UV		UW	314 596				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	3 523		3 523						
	Autres créances clients			UX	339 886		339 886						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	339		339						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	258 604		800		257 804				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	147 068		147 068						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	788 848		232 263		556 585				
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	776 139		776 139						
	Charges constatées d'avance			VS	497 970		497 970						
	TOTAUX			VT	3 126 973	VU	1 997 988	VV	1 128 985				
	RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	648 302		648 302							
	à plus d'1 an à l'origine		VH	2 942 727		639 716		1 963 614		339 397			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	960		960							
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	5 788 379		5 788 379							
Personnel et comptes rattachés			8C	532 083		532 083							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	657 644		657 644							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	91 744		91 744							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	331 236		331 236							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	114 409		114 409							
Groupe et associés (2)			VI	1 000 000		1 000 000							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	76 265		76 265							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	12 183 750	VZ	9 880 739		1 963 614		339 397			
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	610 693	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		
			de son conjoint		moins part déductible *				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	5 333		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	6 712		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	373 486	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX		373 531
	Amendes et pénalités		WJ	45	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								(258 604)
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						
			- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
TOTAL I							WR	126 972	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19 %						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
	Majoration d'amortissement *								
	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			
	Pôle de compétitivité (art. 4 J.C.I. Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
	Zone franche urbaine 11 (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
TOTAL II							XH	574 218	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XL			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	447 246		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2018

Extension

SAS. LAGRUA

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS LAGRUA		Néant ☐ *			
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 424 467			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5				
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	1 424 467			
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	447 246			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 871 713			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	206 022			
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	9K	59 080	9L	58 064	
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	9M	294 442	9N	277 121	
EFFORT CONSTRUCTION	9P	19 964	9R	18 511	
TAXE VEHICULES DE SOCIETES	9S		9T	192	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	373 486	YO	353 888
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LAGRUA</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(2 699 699)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserves légales – Autres réserves	ZB										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(691 745)			Dividendes	ZE									
	Prélèvements sur les réserves	OE				Autres répartitions	ZF									
						Report à nouveau	ZG	(3 391 444)								
	TOTAL I	OF	(3 391 444)			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(3 391 444)							
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :									
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ									
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR									
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS									
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	297 452								
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 1 792 973						XQ	1 792 973								
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	179 667								
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	111 865								
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV									
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	1 882 035								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	4 263 992								
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	93 237								
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	613 330								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	706 567								
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	6 665 714								
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	6 359 273								
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *						OB	4 436 403								
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS									
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1,67 %								
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0									
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG									
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH									
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL											
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC											
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO											
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF											
	Si vous réglez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ													

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Install. tech. ma	7 825		5 020	2 805
	2	Install. gene. ag	42 051	38 012		4 040
	3	Matériel de trans	54 000	1 860		52 140
	4	Matériel informat	35 787	35 787		
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1		(2 805)				
	2		(4 040)				
	3	55 000	2 860				
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)		(3 985)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)	(B)	(B)	(C)	(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)				(Ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

1

**Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)**

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUANéant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies 0 bis du CGI) ①.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies 0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5 % ① ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus values et les moins values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LAGRUA</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: <u>SAS IAGRUA</u>															Néant ☐ *					
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe																				
Exercice ouvert le: <u>01012017</u> et clos le: <u>31122017</u>															Données en nombre de mois		1	2		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	55 984 913				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT					
TOTAL 1															OX	55 984 913				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	21 466				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE					
Subventions d'exploitation reçues															OF					
Variation positive des stocks															OD					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	24 707				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT					
TOTAL 2															OM	46 173				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																				
Achats															ON	44 788 622				
Variation négative des stocks															OQ	317 878				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	2 508 624				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	33 874				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY					
TOTAL 3															OJ	47 648 998				
IV- Valeur ajoutée produite																				
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)															OG	8 382 088				
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).															SA	8 382 088				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case															EV	X				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)															GX	55 984 913	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	169,00
Période de référence															GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 7		
Date de cessation															HR	/	/			
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																				
Effectif moyen du personnel * :															YP	169,00				
dont apprentis															YF	2,00				
dont handicapés															YG	11,00				
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 7 5 1 4 6 8 6 1 2 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LAGRUA

ADRESSE (voie) CHEMIN LAGRUA

CODE POSTAL 33260 VILLE LA TESTE-DE-BUCH

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 50098

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination ITM ALIMENTAIRE SUD OUEST

N° SIREN (si société établie en France) 452539679 % de détention 35,25 Nb de parts ou actions 440659

Adresse : N° 24 Voie RUE AUGUSTE CHABRIERES

Code Postal 75015 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique S.A.R.L. Dénomination SARL BILLEG

N° SIREN (si société établie en France) 529024598 % de détention 60,00 Nb de parts ou actions 750058

Adresse : N° 36 Voie RUE DE LA CAGE VERTE

Code Postal 33200 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

7 5 1 4 6 8 6 1 2 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS LAGRUA

ADRESSE (voie)

CHEMIN LAGRUA

CODE POSTAL

33260

VILLE

LA TESTE-DE-BUCH

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS LAGRUA CHEMIN LAGRUA 33260 LA TESTE-DE-BUCH			
SIRET	7 5 1 4 6 8 6 1 2 0 0 0 2 1	Mét :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET																			
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Hypermarchés	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	447 246
	Bénéfice imposable à 15 %			
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL SERCO PARTNERS LES BERGES DU LAC BAT B 63 RUE DU COLOMBIER BP 57695 31670 LABEGE Tél: 0562166116	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 23032018 Lieu: LA TESTE-DE-BUCH
	Qualité et nom du signataire: SERCO PARTNERS MANDATAIRE
	Signature:
Tél:	

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a			payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁽²⁾								c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus⁽³⁾								e			
								f			
								g			
								h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)			
G	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement				
							Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1	2	3	4	5	6	7	8				
H	DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
I	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPPOSITION										
REMUNÉRATIONS						MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)						MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
						MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)						MVLT réalisée au cours de l'exercice					
						MVLT restant à reporter					

LAGRUA
Société par actions simplifiée au capital de 9 750 780 euros
Siège social : Chemin Lagrua, 33260 LA TESTE DE BUCH
751 468 612 RCS BORDEAUX

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 JUIN 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2017**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -220 330 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -220 330 euros

Report à nouveau antérieur : -691 745 euros

S'élevant ainsi à -912 075 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 Juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Eric GIANDUZZO



8 rue Faraday
Zone de la linière - 64140 BILLERE
Tél. 05 59 72 13 60 - Fax 05 59 32 91 60
accueil@cfcaexpert.fr
www.cfcaexpert.fr

SAS LAGRUA

Chemin de Lagrua
33260 LA TESTE DE BUCH

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Ce rapport contient 22 pages

SAS LAGRUA

Siège social : Chemin de Lagrua 33260 LA TESTE DE BUCH

Capital social : € 9 750 780

Rapport du Commissaire aux comptes **sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés,

1 Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LAGRUA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note stock de l'annexe des comptes annuels concernant la prise en compte des remises accordés par les centrales d'achats.

4 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

6 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7 Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

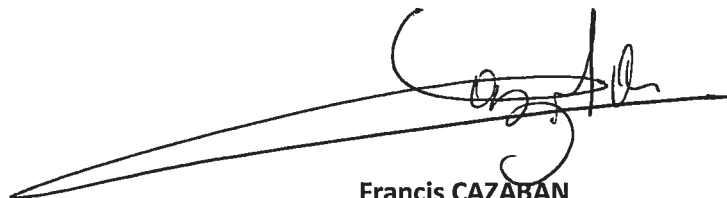
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BILLERE, le 22 mai 2018

Pour la SARL CFCAExpert

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Francis CAZABAN', is written over a horizontal line.

Francis CAZABAN
Commissaire aux comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 166,99	1 166,99			
Fonds commercial	11 229 677,51	2 380 000,00	8 849 677,51	8 849 677,51	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	3 388 782,68	1 864 752,38	1 524 030,30	1 852 002,59	- 327 972
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 330 766,51	1 869 141,30	461 625,21	805 897,35	- 344 272
Autres immobilisations corporelles	1 221 068,93	675 095,44	545 973,49	518 424,98	27 549
Immobilisations en cours	32 209,00	19 709,00	12 500,00	19 709,00	- 7 209
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	314 595,88		314 595,88	313 152,38	1 444
TOTAL (I)	18 518 267,50	6 809 865,11	11 708 402,39	12 358 863,81	- 650 461
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	19 712,85		19 712,85	22 028,13	- 2 315
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	3 628 193,56	270 209,00	3 357 984,56	3 534 047,67	- 176 063
Avances et acomptes versés sur commandes				83 371,32	- 83 371
Clients et comptes rattachés	343 408,82	32 311,35	311 097,47	252 024,41	59 073
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	7 421,07		7 421,07		7 421
. Personnel	338,94		338,94	1 782,06	- 1 443
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	258 604,00		258 604,00	251 511,00	7 093
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	147 067,77		147 067,77	211 531,94	- 64 464
. Autres	1 557 566,22		1 557 566,22	1 123 737,50	433 829
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	212 532,24		212 532,24	13 604,50	198 928
Disponibilités	2 994 277,73		2 994 277,73	1 083 118,50	1 911 159
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	497 970,00		497 970,00	534 377,50	- 36 408
TOTAL (II)	9 667 093,20	302 520,35	9 364 572,85	7 111 134,53	2 253 438
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	28 185 360,70	7 112 385,46	21 072 975,24	19 469 998,34	1 602 977

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 9 750 780,00)	9 750 780,00	12 501 000,00	-2 750 220
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles	50 520,91		50 521
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-691 745,37	-2 699 699,09	2 007 954
Résultat de l'exercice	-220 330,06	-691 745,37	471 415
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	8 889 225,48	9 109 555,54	- 220 330
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	2 942 727,46	3 556 050,52	- 613 323
. Découverts, concours bancaires	648 301,51	60 063,13	588 238
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	960,00		960
. Associés	1 000 000,00	242 235,96	757 764
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		966,88	- 967
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 788 378,76	4 957 144,04	831 235
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	532 083,16	270 290,44	261 793
. Organismes sociaux	657 644,08	604 792,95	52 851
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	91 744,01	92 323,35	- 579
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	331 236,44	444 667,50	- 113 431
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	114 409,28	91 382,04	23 027
Autres dettes	76 265,06	40 525,99	35 739
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	12 183 749,76	10 360 442,80	1 823 307
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	21 072 975,24	19 469 998,34	1 602 977

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	49 189 823,83		49 189 823,83	46 184 142,55	3 005 681 6,51
Production vendue biens	6 188 818,50		6 188 818,50	7 926 269,71	-1 737 451 -21,92
Production vendue services	606 270,28		606 270,28	566 453,87	39 816 7,03
Chiffres d'affaires Nets	55 984 912,61		55 984 912,61	54 676 866,13	1 308 046 2,39
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			534 028,36	213 081,34	320 947 150,62
Autres produits			37 513,06	7 068,41	30 445 430,71
Total des produits d'exploitation (I)			56 556 454,03	54 897 015,88	1 659 438 3,02
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			44 150 943,40	37 215 865,29	6 935 078 18,63
Variation de stock (marchandises)			315 363,25	601 213,02	- 285 850 -47,55
Achats de matières premières et autres approvisionnements			168 500,85	5 581 503,83	-5 413 003 -96,98
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			2 514,62	4 526,00	- 2 011 -44,44
Autres achats et charges externes			4 263 992,11	4 578 325,50	- 314 333 -6,87
Impôts, taxes et versements assimilés			706 566,98	679 357,33	27 210 4,01
Salaires et traitements			4 257 325,94	4 254 291,80	3 034 0,07
Charges sociales			1 406 634,54	1 406 429,04	206 0,01
Dotations aux amortissements sur immobilisations			925 366,59	925 980,88	- 614 -0,07
Dotations aux provisions sur immobilisations			19 709,00		19 709 N/S
Dotations aux provisions sur actif circulant			302 520,35	422 096,78	- 119 576 -28,33
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			33 874,08	11 846,33	22 028 185,95
Total des charges d'exploitation (II)			56 553 311,71	55 681 435,80	871 876 1,57
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			3 142,32	-784 419,92	787 562 100,40
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			1 298,96	19 165,61	- 17 867 -93,22
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			1 298,96	19 165,61	- 17 867 -93,22
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			105 702,00	121 497,21	- 15 795 -13,00
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			105 702,00	121 497,21	- 15 795 -13,00
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-104 403,04	-102 331,60	- 2 071 2,02
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-101 260,72	-886 751,52	785 491 88,58

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 364,38	13 740,15	10 624	77,32
Produits exceptionnels sur opérations en capital	55 000,00	1 291,68	53 708	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	79 364,38	15 031,83	64 333	427,98
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 031,88	71 536,68	- 48 505	-67,80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	434 005,84		434 006	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	457 037,72	71 536,68	385 501	538,89
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-377 673,34	-56 504,85	- 321 168	568,39
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-258 604,00	-251 511,00	- 7 093	2,82
Total des Produits (I+III+V+VII)	56 637 117,37	54 931 213,32	1 705 904	3,11
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	56 857 447,43	55 622 958,69	1 234 489	2,22
RESULTAT NET	-220 330,06	-691 745,37	471 415	68,15
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 21 072 975,24 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -220 330,06 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le par les dirigeants.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Dettes garanties par sûretés réelles
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice ont fait l'objet, si nécessaire, d'une décomposition suivant les caractéristiques et les durées d'utilisation propres aux biens.

Les critères d'appréciation de valorisation des immobilisations incorporelles (chiffre d'affaires, rentabilité, situation nette, évolution des parts de marché,...) permettent de maintenir ces valeurs à leur coût historique.

En application des dispositions du règlement CRC 2002-10, la société pratique des tests de dépréciation en cas d'indice de pertes de valeur. Une dépréciation complémentaire est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue par l'entreprise :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 5 à 10 ans
Constructions	de 5 à 8 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 08 à 10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	05 ans
Mobilier	05 ans

STOCKS

Compte tenu des durées de rotation des stocks, inhérentes à l'activité de la société, ceux-ci sont évalués suivant la méthode "Premier entré, Premier sorti", correspondant généralement au dernier prix d'achat connu.

Pour certains articles, le prix d'achat H.T. est déterminé à partir du prix de vente T.T.C par application d'un coefficient tenant compte de la TVA et de la marge appliquée.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Au 31/12/2017, un changement d'estimation de la valeur des stocks a été effectuée pour un montant de 280 KE (minoration de la valeur des stocks), correspondant à la prise en compte des remises accordées par les centrales d'achats (RENA Décote).

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 257 804 E

La société détient des créances relatives au CICE sur l'ETAT présentes à l'actif du bilan pour un montant total de 934 145 E, décomposées comme suit :

- CICE 2014 : 232 263 E
- CICE 2015 : 224 273 E
- CICE 2016 : 220 105 E
- CICE 2017 : 257 804 E

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement,
- de formation et de recrutement.

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, il a été estimé que le fonds commercial n'avait pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'était pas amorti.

En application des dispositions de l'article 241-15 du PCG, il a été procédé à un test annuel de dépréciation de ce fonds commercial.

Cette analyse a révélé que la valeur actuelle du fonds de commerce était au moins égale à la valeur comptable, ainsi aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour cet exercice.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	11 230 845		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	971 842		7 950
Installations générales, agencements, constructions	2 379 191		29 800
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 261 936		76 655
Autres installations, agencements, aménagements	1 002 391		63 792
Matériel de transport	15 451		153 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	108 943		9 329
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	19 709		12 500
Avances et acomptes			
TOTAL	6 759 464		353 026
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	313 152		1 444
TOTAL	313 152		1 444
TOTAL GENERAL	18 303 461		354 470

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			11 230 845	11 230 845
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			979 792	979 792
Installations générales, agencements, constructions			2 408 991	2 408 991
Installations techniques, matériel et outillages industriels		7 825	2 330 767	2 330 767
Autres installations, agencements, aménagements		42 051	1 024 132	1 024 132
Matériel de transport		54 000	114 452	114 452
Matériel de bureau, informatique, mobilier		35 787	82 486	82 486
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			32 209	
Avances et acomptes				
TOTAL		139 663	6 972 827	6 940 618
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			314 596	314 596
TOTAL			314 596	314 596
TOTAL GENERAL		139 663	18 518 268	18 486 059

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 167			1 167
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	636 949	105 409		742 358
Installations générales, agencements constructions	862 081	260 313		1 122 394
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 456 039	418 124	5 022	1 869 141
Installations générales, agencements divers	512 447	121 378	38 012	595 813
Matériel de transport	11	12 717	1 860	10 868
Matériel de bureau, informatique, mobilier	95 903	7 425	35 787	68 415
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 563 430	925 367	80 680	4 408 989
TOTAL GENERAL	3 564 597	925 367	80 680	4 410 156

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	105 409				
Installations générales, agencements constructions	260 313				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	418 124				
Installations générales, agencements divers	121 378				
Matériel de transport	12 717				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 425				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	925 367				
TOTAL GENERAL	925 367				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles	2 380 000			2 380 000
Sur immobilisations corporelles		19 709		19 709
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	409 708	270 209	409 708	270 209
Sur comptes clients	24 541	32 311	24 541	32 311
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	2 814 250	322 229	434 250	2 702 229
TOTAL GENERAL	2 814 250	322 229	434 250	2 702 229
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		322 229	434 250	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	314 596		314 596
Clients douteux ou litigieux	3 523	3 523	
Autres créances clients	339 886	339 886	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	339	339	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	258 604	800	257 804
- T.V.A	147 068	147 068	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	788 848	232 263	556 585
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	776 139	776 139	
Charges constatées d'avance	497 970	497 970	
TOTAL GENERAL	3 126 973	1 997 988	1 128 985
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	648 302	648 302		
- plus d'un an	2 942 727	639 716	1 963 614	339 397
Emprunts et dettes financières divers	960	960		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 788 379	5 788 379		
Personnel et comptes rattachés	532 083	532 083		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	657 644	657 644		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	91 744	91 744		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	331 236	331 236		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	114 409	114 409		
Groupe et associés	1 000 000	1 000 000		
Autres dettes	76 265	76 265		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	12 183 750	9 880 739	1 963 614	339 397
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	610 693			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 000 000		
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant net
FONDS RECU EN APPORT			11 229 678	8 849 678

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	69 705
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	373 503
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	603
TOTAL	443 810

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 806
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 469
Dettes fiscales et sociales	674 618
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	815 893

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	497 970	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	497 970	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 250 100	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 250 100	7,80

Commentaires :

Au 6 avril 2017 a eu lieu une réduction du capital par variation du nominal des actions, pour un montant total de 2 750 220 E.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	49 189 824
Ventes de produits finis	6 188 819
Prestations de services	606 270
TOTAL	55 984 913

Répartition par marché géographique	Montant
France	55 984 913
Etranger	
TOTAL	55 984 913

SAS LAGRUA	CHEMIN LAGRUA 33260 LA TESTE-DE-BUCH
------------	--------------------------------------

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 929 642
Emprunts et dettes financières divers :	
TOTAL	2 929 642

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	15 120
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	15 120

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	160	
Ouvriers		
TOTAL	169	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		490 676	
TOTAL		490 676	

Commentaires :

L'information communiquée dans le tableau ci-dessus a été calculée suivant la méthode des unités de crédit projetées et repose sur les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.30%
- Taux de croissance des salaires : 1.5% pour les cadres et 1.0% pour les non-cadres.
- Taux de turn-over : faible pour les cadres, moyen pour les non cadres
- Table de mortalité : INSEE 2010
- Age de départ à la retraite : 60/67 ans pour les non cadres ; 65-67 ans pour les cadres
- Taux de charges sociales : 40%